

Compte rendu du 3^{ème} colloque du collège d'experts SEIQA
(Santé environnement intérieur et qualité d'air)
à la FFB
(Fédération française du bâtiment)

Le vendredi 17 janvier a eu lieu le troisième colloque du collège d'experts SEIQA à la FFB (fédération française du bâtiment) au 7-9 rue Lapérouse 75016 Paris. Médecins, entrepreneurs et scientifiques se sont réunis autour d'une même problématique : la qualité de l'air et la santé. Ouvert par le docteur Isabelle Bossé présidente de l'ARCAA et Paul Brejon – Directeur technique de la FFB, plusieurs intervenants ont présenté leurs études, recherches et solutions.

La première partie du colloque présentait essentiellement les divers problèmes liés à la qualité de l'air intérieur (automobile et habitat). La seconde partie portait quant à elle sur les moyens mis en œuvre pour protéger et informer les individus des dangers liés à la qualité de l'air (VMI, labels et référentiel).

La pollution de l'air intérieur dans les véhicules automobiles et les moisissures dans l'habitat :



Le docteur Fabien SQUINAZI (médecin biologiste, ancien directeur du laboratoire d'hygiène de la ville de Paris) a présenté une étude sur la pollution de l'air dans les véhicules automobiles. Cette étude compare différents moyens de transports (transports en commun, à pied, à vélo et automobiles). Selon lui, les passagers des automobiles seraient les plus exposés à la pollution. Ce phénomène est dû à une exposition double : à la pollution extérieure (dioxyde de carbone, particules fines...) mais aussi à la pollution intérieure de leur véhicule (particules fines, moisissures allergisantes...). La pollution de l'air dans les véhicules est donc dangereuse pour les passagers et peut provoquer des maladies chroniques ou encore des allergies respiratoires. La qualité de l'air dans les véhicules automobiles doit donc être une priorité pour les constructeurs.

Pour en savoir plus – Consultez la vidéo de cette présentation dans l'espace Pro – Contactez nous pour avoir votre ID et Mot de Passe – contact@rlabconseil.com

Les moisissures étaient aussi un des thèmes de ce colloque. A l'initiative du docteur Nicole Desbois (biologiste spécialisée en mycologie médicale), Michel Thibaudon (directeur du RNSA) et Jean-Louis Baude (responsable de l'activité Air de Conidia) ont constitué le premier groupe de réflexion du collège d'experts pour nous évoquer le problème des moisissures, plus particulièrement du *Stachybotrys*. Dans les pays occidentaux, la baisse de consommation d'énergie, l'augmentation de l'isolation et la réduction de la température engendrent des problèmes de renouvellement d'air et une accumulation d'humidité ; les risques de prolifération de moisissures sont donc amplifiés. Dans les pays tropicaux, l'installation de systèmes de climatisation non adaptés à ce type de climat a causé la prolifération de moisissures. Les impacts sanitaires sont multiples (augmentation de pathologies allergiques, augmentation du risque infectieux chez les personnes fragiles, effets irritatifs, problèmes respiratoires...).

Pour en savoir plus – Consultez la vidéo de cette présentation dans l'espace Pro – Contactez nous pour avoir votre ID et Mot de Passe – contact@rlabconseil.com

Les problèmes liés à la qualité d'air, à la pollution et aux moisissures ont développé chez les consommateurs un changement dans leurs comportements d'achat. Stéphane Petitjean, de l'agence Ethicity, a donc présenté une étude sur le comportement d'achat des Français.



Les individus voient aujourd'hui le lien qu'il y a entre l'environnement et la santé. Les consommateurs ont de plus en plus de mal à faire confiance aux entreprises. Selon l'opinion publique, plus une entreprise est importante et plus ses procédés de fabrication sont néfastes pour l'environnement et leur santé. Le « Made In France », est donc de plus en plus privilégié. Ce mode de consommation permet aux français de connaître la provenance des produits. Ils ne changent plus leurs habitudes et achètent ce qu'ils connaissent. La nécessité d'avoir des preuves sur l'origine du produit (traçabilité) est devenue importante pour les individus. Afin de regagner la confiance de leurs clients, les entreprises collaborent de plus en plus avec la recherche et les médecins.

Pour en savoir plus – Consultez la vidéo de cette présentation dans l'espace Pro – Contactez nous pour obtenir votre ID et Mot de Passe – contact@rlabconseil.com

Quelles solutions pour les consommateurs ?

La ventilation mécanique par insufflation (VMI) est un bon moyen de lutter contre la pollution de l'air intérieur. Au cours de ce colloque, Mireille Rahmeh



(ingénieur en génie mécanique et doctorante à l'université de La Rochelle dans le laboratoire des sciences de l'ingénieur pour l'environnement pour la société Ventilairsec) a présenté un résumé de sa thèse sur la VMI.

Les occupants d'une pièce sont confrontés à la pollution particulaire (mélange de particules en suspension dans l'air) ce qui a des effets néfastes sur la santé (risque de faible poids à la naissance des nouveaux nés, problèmes respiratoires). Le système de ventilation mécanique par insufflation permet de :

- Filtrer l'air, ce qui réduit la teneur de polluants et allergènes présents dans une pièce
- Préchauffer l'air, ce qui réduit l'humidité de la pièce
- Apporter de l'air neuf

Selon M.Rahmeh, la VMI participe à l'amélioration la qualité de notre air intérieur.

Pour en savoir plus – Consultez la vidéo de cette présentation dans l'espace Pro – Contactez nous pour avoir votre ID et Mot de Passe – contact@rlabconseil.com

Le référentiel des chambres d'hôtels avec le label « Air Intérieur Contrôlé » est approuvé par les médecins allergologues de l'ARCAA. Le docteur Nhan Pham Thi (docteur en médecine, diplômé en pédiatrie, pneumologue allergologue et membre expert de l'ARCAA) a présenté les étapes du référentiel des chambres d'hôtels.

Dans un premier temps, le contrôle des chambres est réalisé (analyse visuelle de la présence de moisissures, prélèvement de la poussière). Par la suite, une analyse des allergènes puis une analyse chimique sont réalisées. Si les chambres d'hôtels

répondent aux critères du référentiel, les hôteliers peuvent se voir attribuer le label « Air intérieur Contrôlé ». Le label « Air Intérieur Contrôlé » permet donc aux clients d'évaluer la qualité de l'air ainsi que la présence d'allergènes dans les chambres d'hôtel. L'objectif à long terme est d'étendre ce référentiel aux crèches et bureaux.

Pour en savoir plus – Consultez la vidéo de cette présentation dans l'espace Pro – Contactez nous pour avoir votre ID et Mot de Passe.

Demandez nous le référentiel et les conditions d'admission à cette démarche HQE-A

contact@rlabconseil.com

Le label « Allergènes contrôlés » permet aux consommateurs de savoir si les produits détergents contiennent des allergènes ou non. Les détergents de l'Arbre Vert sont les premiers produits à avoir obtenu ce label. Le docteur Eric Thomas, allergologue, ainsi que Gilles Olivier directeur R&D de chez Novamex ont pu présenter le label et l'intérêt de celui-ci. La mauvaise utilisation des produits nettoyants ainsi que les allergènes contenus dans ces produits peuvent avoir des conséquences sur la santé mais aussi sur les surfaces nettoyées. Les dangers liés aux produits nettoyants sont multiples (allergies de la peau, pathologie respiratoire, irritation, corrosion oculaire).

Les pays industrialisés sont plus confrontés aux allergènes et aux risques d'allergie. Afin de réduire ces risques, le label « Allergènes contrôlés » a donc été créé. Approuvé HQE-A (Haute qualité environnementale pour Allergiques) par les médecins allergologues de l'ARCAA, les fabricants obtenant ce label réduisent ou suppriment les molécules reconnues comme potentiellement sources d'allergies.

Pour en savoir plus – Consultez la vidéo de cette présentation dans l'espace Pro – Contactez nous pour avoir votre ID et Mot de Passe.

Demandez nous le référentiel et les conditions d'admission à cette démarche HQE-A

contact@rlabconseil.com

L'ARCAA (Association de Recherche Clinique en Allergologie et Asthmologie)

Ce troisième colloque s'est terminé par une présentation du collège d'experts SEIQA exposée par Patrick Danset. La plateforme collaborative de l'ARCAA a pour but de réunir toutes personnes concernées par la qualité de l'air et leur donner la possibilité d'échanger en ligne ou lors d'événements.

L'ARCAA a pour but :

- d'informer les médias et les patients allergiques

- participer à la réflexion sur des solutions innovantes pour améliorer la qualité d'air
- approuver et labelliser des produits et des équipements pour améliorer la qualité de vie des personnes allergiques.

Patrick Danset a présenté les avancées de la démarche d'approbation HQE-A et de labellisation « allergènes contrôlés » et « air intérieur contrôlé » : Daikin, Novamex, Advansa, Ventilairsec et le référentiel des chambres d'Hôtels.

Pour en savoir plus – Consultez la vidéo de cette présentation dans la page accueil / rubrique : Actus événements – Contactez nous pour avoir votre ID et Mot de Passe.

L'ARCAA est aujourd'hui reconnue association d'intérêt Général, (Déclaration à générosité publique déposée à la Préfecture de La Rochelle) les dons reversés à cette association seront donc défiscalisés (66%) et permettront de financer les programmes de recherche médicale en IAA (Immunologie – Allergologie –



Asthmologie) sélectionnés par les médecins allergologues membres de l'ARCAA. L'allergie est selon l'OMS (organisation mondiale de la santé) au 4^{ème} rang des maladies mondiales, la recherche clinique et fondamentale est donc essentielle.

Merci de votre participation active au collège d'experts ou/et à votre générosité pour développer la Recherche médicale en IAA.